3 1761 05506868 8

Servetus, Michael
Loyson, Charles Jean Marie (Père Hyacinthe)
Michel Servet.

BX
9869
S4L69
1903
c.1
ROBARTS

MICHEL SERVET

BRULÉ VIF A GENÈVE, LE 27 OCTOBRE 1553

DISCOURS PRONONCÉ A GENÈVE

AU VICTORIA HALL, LE 8 MARS 1903

PAR M. HYACINTHE LOYSON

(LE PÈRE HYACINTHE)

EXTRAIT DE LA *REVUE CHRÉTIENNE*

GENÈVE ET BALE
GEORG ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'UNIVERSITÉ

PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, RUE DE SEINE, 33

1903

MICHEL SERVET

BRULÉ VIF A GENÈVE, LE 27 OCTOBRE 1553

Servetus, Michael

MICHEL SERVET

BRULÉ VIF A GENÈVE, LE 27 OCTOBRE 1553

DISCOURS PRONONCÉ A GENÈVE

AU VICTORIA HALL, LE 8 MARS 1903

Charles Jean

PAR M. HYACINTHE LOYSON

(LE PÈRE HYACINTHE)

EXTRAIT DE LA *REVUE CHRÉTIENNE*

544205
2.7.52.

GENÈVE ET BALE
GEORG ET Cie, EDITEURS
LIBRAIRES DE L'UNIVERSITÉ

PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, RUE DE SEINE, 33

1903

MICHEL SERVET

BRULÉ VIF A GENÈVE, LE 27 OCTOBRE 1553

DISCOURS PRONONCÉ A GENÈVE

AU VICTORIA HALL, LE 8 MARS 1903,

PAR M. HYACINTHE LOYSON

(LE PÈRE HYACINTHE)

« Jésus, Fils du Dieu éternel
aie pitié de moi ! »

(Paroles de Servet mourant.)

Dans un congrès international de libres-penseurs qui se tint à Genève, durant l'été dernier, et n'y produisit pas une grande impression, on émit le vœu qu'un monument fût élevé dans cette ville à la mémoire de Michel Servet, comme une protestation contre le « cléricalisme protestant ». Les protestants, à Genève et ailleurs, n'avaient pas attendu cette mise en demeure, et depuis des années, des rangs de l'orthodoxie comme de ceux du libéralisme, des voix autorisées et nombreuses s'élevaient pour réclamer un hommage public à cette grande victime de l'intolérance, qui fut sans doute un penseur libre, mais en même temps un fervent croyant. Quant à son illustre adversaire, il ne s'agissait pas de lui reprocher son crime, car ce crime était surtout une erreur, et une erreur qui, loin d'être propre à Calvin, lui fut en quelque sorte imposée par son siècle et par les siècles qui l'avaient précédé.

L'heure de la réparation est venue, et ce ne sont pas seulement les protestants des diverses Eglises et des diverses écoles qui s'y associeront, mais tous les vrais chrétiens et tous les vrais libéraux. « Cette tombe que nous ne refusons à aucun de ceux qui nous quittent, Servet ne l'a jamais eue. » Ce sont les touchantes paroles de M. Alexandre Claparède, membre du

Consistoire de Genève. Eh bien, Messieurs, nous allons la lui rendre, sur la colline de Champel, au lieu même où son corps fut livré aux flammes et sa cendre dispersée au vent; mais ce ne sera plus la tombe d'un supplicié, ce sera le monument d'un héros, je dirai le mot, d'un martyr.

Quel est mon titre, à moi étranger, pour traiter un pareil sujet parmi vous? Je pourrais dire que je ne suis pas un étranger à Genève. J'y ai acquis comme un droit de cité, quand, il y a trente ans, mêlant mon âme à vos âmes, je combattais avec vous pour une cause compromise depuis, mais qui, à sa première heure, celle des conférences de la salle de la Réformation et des services religieux de la Bibliothèque de Calvin, était bien la cause d'une réforme chrétienne, catholique et libérale.

Mais non, c'est comme Français que je prends la parole aujourd'hui. Calvin appartient à la France autant au moins qu'à Genève. De son vivant, la désignation de sa nationalité avait remplacé son nom propre : *Gallus dixit*, le Français a parlé, lisons-nous dans les pièces officielles de l'époque, comme si, dans cette ville où il y avait tant de Français, Jean Calvin fût le Français par excellence.

Messieurs, à la mémoire du grand Français, il y avait une grande tache, le meurtre de Michel Servet. Moi, son humble compatriote, je viens l'effacer, autant qu'il est en moi.

Le dimanche 13 août 1553, arrivait à Genève et s'arrêtait à l'Hôtel de la Rose — trop gracieux symbole pour un si lugubre destin — un Espagnol jeune encore, il n'avait que quarante-deux ans. Savant de talent, de génie même, mais d'un génie qui n'était pas sans bizarrerie ni sans emphase, médecin et théologien tout ensemble, il venait de découvrir la circulation du sang et il proposait une refonte de la théologie plus complète que celle des premiers réformateurs. Il se réclamait de l'ange saint Michel, dont il avait reçu le nom au baptême, et au nom de son père Servet, il ajoutait celui de sa mère Revès, qu'il avait perdue en bas âge, et quelquefois celui de la ville d'Aragon, Villanova, où elle lui avait donné naissance. Michel Servet-y-Revès fuyait, à cette heure, l'inquisition catholique d'Espagne et de France, car il y avait aussi une inquisition en

France, mais il allait tomber dans les mains non moins redoutables de l'inquisition protestante, celle qui régnait à Genève.

Genève, alors, c'était Calvin, le théologien absolu, j'allais dire infaillible, le dictateur spirituel, et, malgré les résistances d'une partie de la population et des magistrats eux-mêmes, le dictateur temporel de la nouvelle Rome. Dans cette ville si petite et si grande à la fois, sur laquelle l'Europe entière avait les yeux, allaient se heurter de front les deux théologiens ou mieux encore les deux théologies : celle que l'on peut appeler traditionnelle, au sein même de la Réforme protestante, et qu'elle a héritée de l'Eglise romaine, et celle qui semblait novatrice, révolutionnaire même, mais qui s'affirmait plus ancienne que la précédente et qui se croyait sûre de l'avenir comme du passé. Les plus hautes questions étaient en jeu : du côté de la méthode, la vraie nature du libre examen ; du côté de la doctrine, la vraie signification de la divinité du Christ. J'ajoute que par la profondeur de leurs convictions comme par l'étendue de leurs connaissances, les deux champions, quoique de valeur inégale et de génies tout à fait dissemblables, étaient dignes l'un de l'autre.

C'est ici l'un des duels les plus mémorables de l'esprit, et si, parfois, des questions personnelles s'y sont mêlées, je veux les écarter de mon récit ; car inséparables de la nature humaine, toujours misérable par quelque côté, de telles questions n'ont rien à voir dans la grandeur solennelle et tragique du débat. Ces ombres, d'ailleurs, ne sauraient altérer la beauté triste et sévère de cette physionomie de « l'homme au serre-tête noir, à la barbe longue comme un fil, de l'homme qui, dans les derniers mois de sa vie, n'était plus que maladie, pensée et volonté (1) ».

I

Calvin et Servet rejetaient également l'infaillibilité du pape et de l'Eglise ; n'étaient-ils pas souverainement inconséquents et ridiculement orgueilleux en prétendant l'un et l'autre à la possession de la vérité absolue et en affirmant par là même leur infaillibilité personnelle ?

Remarquons-le, Messieurs, pour se croire absolument certain d'une vérité quelconque, il faut par là même se croire infaillible

(1) Philippe Monnier.

dans le jugement qu'on en a fait. Toutefois, il ne s'ensuit nullement qu'une telle infaillibilité s'applique aux autres objets de la pensée et s'étende à tout le cours de la vie. Le pape lui-même ne se croit infaillible que lorsqu'il parle *ex cathedrâ ;* les membres d'un concile œcuménique ne se croient infaillibles que lorsqu'après de longues, laborieuses et quelquefois violentes discussions, ils prononcent la sentence qui les met tous d'accord en inclinant la minorité d'abord résistante devant la majorité triomphante.

Le penseur digne de ce nom ne fait acte ni d'orgueil ni de folie lorsqu'il prétend à la certitude après avoir fait un digne usage des moyens de connaître que la nature et Dieu lui ont fournis et après s'être placé dans des conditions telles que toute erreur y demeure impossible.

Je me sais infaillible, absolument infaillible, et vous l'êtes aussi, quand nous affirmons, vous et moi, les axiomes et les théorèmes des mathématiques et de la géométrie ; ou quand, passant de ces régions si certaines et pourtant si mystérieuses du nombre et de l'étendue aux régions non moins mystérieuses et non moins certaines de la morale, nous affirmons l'impératif catégorique, qui n'est pas notre œuvre, mais notre maître, et quand nous disons qu'il faut savoir sacrifier tous ses intérêts et toutes ses passions au devoir, et qu'il y a là une loi absolue que l'homme doit reconnaître dans la gloire quand il l'observe ou dans l'opprobre quand il la viole !

Je suis infaillible, et vous l'êtes aussi, quand nous attestons de telles vérités, et nous ne le sommes pas moins quand, nous élevant à la vérité la plus contestée à cette heure et cependant la plus incontestable, nous proclamons en face de l'athéisme grandissant que les lois physiques et morales qui gouvernent le monde procèdent d'un législateur, que ce monde lui-même suppose un premier principe et une fin dernière, et que par conséquent Dieu est.

Ce n'est pas de probabilité qu'il est ici question, mais de certitude. Nous n'en appelons pas au sentiment, mais à la pensée, et, comme s'exprime un de nos plus grands poètes :

Dieu dit à la raison : Je suis Celui qui suis ! (1)

(1) Lamartine. — C'est la traduction de la magnifique parole qui résume la religion éternelle du genre humain : « Dieu dit à Moïse : Je suis Celui qui suis. »

Les esprits forts, comme on les nommait autrefois, sont d'ordinaire des esprits infirmes autant que violents. Dans leur rupture avec la tradition, ils détruisent, pêle mêle, les vérités comme les erreurs qu'elle leur a transmises et qui les gênent, mais ils se sentent impuissants à reconstruire quoi que ce soit sur ces ruines. Quand ils parlent de science, il ne s'agit que des faits matériels ; ils ont perdu la science des idées qui éclairent et gouvernent les faits. Il n'y a plus pour eux de principes qui s'imposent et qui durent, plus de critérium, plus de certitude, et, comme le disait récemment M. Clémenceau au Sénat français, il ne reste que la vérité de l'homme, et puisque l'homme est mobile autant que multiple, la vérité de l'heure et du lieu !

Le protestantisme en religion, le cartésianisme en philosophie, étaient d'un autre avis, et c'est de leur foi robuste à la valeur de la pensée individuelle qu'est sorti le monde moderne dans ce qu'il a de meilleur, et, permettez-moi de l'ajouter, dans ce qu'il aura de définitif.

L'inconséquence de Calvin et de Servet n'est donc pas d'avoir cru, chacun de son côté, posséder la vérité certaine, immuable, absolue, en dehors des définitions juridiques d'une Eglise composée elle-même d'individus faillibles. J'admire au contraire l'énergie de leurs convictions, dans lesquelles ils ont puisé la force, l'un d'affirmer et l'autre de nier, et quand l'instant tragique est venu, selon les funestes errements de l'époque, l'un de tuer et l'autre de mourir. Disciples de la liberté de penser, ni Calvin ni Servet n'étaient inconséquents en attachant un tel prix au résultat acquis de cette liberté.

Ce que je leur reproche à tous deux, c'est de n'avoir pas suffisamment compris que la vérité, la vérité religieuse surtout, même quand elle est réellement conquise et possédée, ne l'est jamais que d'une manière incomplète, et que nous ne pouvons, sans pécher à la fois par orgueil et par étroitesse, la confondre avec le miroir plus ou moins obscur où nous la contemplons, avec les formes plus ou moins défectueuses où nous l'emprisonnons. Le reflet n'est pas l'astre, le vêtement n'est pas le corps, et la vérité nous échappe toujours par quelque partie, si j'ose ainsi parler, par le meilleur et le plus divin d'elle-même.

C'est contre une telle illusion que nous a prévenus l'apôtre

*

saint Paul, qui fut un philosophe en même temps qu'un mystique. Il nous a décrit les âges divers de l'esprit depuis sa petite enfance jusqu'à sa stature parfaite. Il nous a montré l'homme de l'Eglise appelé à grandir, à se transformer, à échanger les bégaiements de son berceau pour la langue et la science de la virilité, et quand cette langue et cette science, et les prophéties elles-mêmes, auront fait leur temps et leur œuvre, viendra enfin la connaissance parfaite, et avec elle le parfait amour. « Lorsque j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je pensais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant ; lorsque je suis devenu homme, j'ai évacué ce qui était de l'enfant (1). »

Si les deux adversaires eussent mieux compris cette admirable doctrine, ils eussent évité, Servet l'arrogance de sa polémique, Calvin l'atrocité de sa répression (2).

Sous un autre rapport, l'inconséquence fut le tort de Calvin plutôt que de Servet. Elle lui fut, d'ailleurs, commune avec les plus puissants, avec les plus audacieux d'entre les réformateurs du XVI^e^ siècle et de tous les siècles. Presque toujours les réformateurs ont eu peur de leur propre réforme, et, dans le moment même où ils prétendaient remonter aux principes, ils s'arrêtaient sur le chemin des demi-vérités. Luther et Calvin en appelaient à l'Ecriture comme à la règle suprême de la foi, mais ils la subordonnaient à la tradition ecclésiastique sur les points mêmes où cette tradition lui était contraire. Et pour ne pas sortir de la grande discussion qui nous occupe, quand il fallait s'adresser à Jésus pour lui demander ce qu'était Jésus, Calvin recourait aux conciles, comme s'ils pouvaient le lui mieux apprendre. Pour lui tout autant que pour les catholiques, « les quatre premiers conciles œcuméniques avaient été

(1) 1 Corinthiens, XIII.

(2) Servet n'était pas moins violent que Calvin. « Le titre (du Mémoire de Calvin), disait-il à ses juges, me fait émerveiller de l'impudence de l'homme, lequel se vante d'être catholique, combien qu'il soit disciple de Simon le Magicien. » Et s'adressant à Calvin : « Penses-tu étourdir les oreilles des juges par ton seul aboi de chien ? » Enfin, lui qui avait écrit dans sa requête au Conseil de Genève : « C'est une nouvelle invention ignorée des apôtres et disciples et de l'Eglise ancienne, de faire partie criminelle pour les doctrines de l'Ecriture ou pour questions procédant d'icelles », il prétend poursuivre Calvin « jusqu'à ce que, disait-il, la cause soit définie, pour mort de lui ou de moi. » (Voir les pièces authentiques citées dans l'excellente *Relation du procès criminel de Michel Servet*, par M. Rilliet de Candolle, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 1844.)

présidés par le Christ et dirigés par son Esprit, on les devait vénérer comme sacro-saints, car leurs décisions ne contenaient que la pure et véritable interprétation de l'Ecriture, accommodée à la destruction des ennemis de la religion ». Telles sont les expressions du grand théologien protestant, et ce sont, en effet, les décisions des conciles grecs qui ont causé « la destruction » de Servet d'une manière plus terrible que celle d'Arius, de Nestorius ou d'Eutychès.

Ce n'est pas que je ne fasse état de ces grandes assemblées de l'antiquité chrétienne et des docteurs éminents qui les ont inspirées ou s'en sont inspirés. Je prétends seulement que leur métaphysique ne répond pas toujours aux réalités évangéliques, et qu'elle porte d'ailleurs — il n'en pouvait être autrement — le cachet de leur époque et de leur pays. Respectueuse de sa propre histoire, l'Eglise n'a point à répudier les conciles œcuméniques, mais à les expliquer, à les corriger et à les perfectionner, comme elle l'a fait déjà, mais d'une manière insuffisante, en maintes circonstances.

La confession de foi du premier des conciles, celui de Nicée, règne encore dans toute l'étendue du monde chrétien, depuis l'Orient orthodoxe jusqu'à l'Amérique protestante, mais c'est plutôt à titre de document historique, ou, si elle engage la foi personnelle des théologiens, ce n'est qu'à l'aide de distinctions et d'explications qui en modifient profondément le sens.

Cette métaphysique elle-même a été corrompue dans la pratique, et l'orthodoxie spiritualiste de Chalcédoine s'est vue absorber dans sa victoire par le grossier monophysisme d'Ephèse, qu'elle croyait avoir remplacé. Le concile de Chalcédoine avait voulu, sans le dire nettement, établir l'union dans les personnes, la personne humaine de Jésus et la personne divine du Verbe, comme l'entendaient Théodore de Mopsueste et Nestorius, et voici qu'on était retombé à la confusion dans les natures, à l'identification du Créateur et de la créature, de l'Infini et du fini, et, pour tout dire en un mot, au polythéisme et à l'anthropolâtrie. De là toutes les conséquences que nous avons vu se développer peu à peu et dont les dernières sont peut-être encore à venir : la substitution du Christ, le Dieu visible, au Père, le Dieu invisible, dans le culte public comme dans le culte privé ; la matérialisation de l'Eucharistie, dont Jésus avait dit : « La chair ne sert de rien, les paroles que je vous ai dites sont esprit

et vie » ; la quasi-divinité de l'humble et sainte femme qui fut la mère du Sauveur ; le culte des sacrés-cœurs de « l'Homme-Dieu » et de la « Mère de Dieu », et, pour le redire une fois de plus, l'idolâtrie coulant dans l'Eglise à pleins bords !

Et ici, Messieurs, permettez-moi, je vous prie, à raison de mes préoccupations personnelles, une très courte digression. La réforme catholique, si elle se réalise, sera la sœur de la réforme protestante, se rattachant comme elle au grand principe du libre examen et de la foi personnelle, remis en honneur au XVI^e^ siècle. Sans doute elle aura son caractère original qui la distinguera, sans l'en séparer, de son aînée ; elle professera certaines doctrines, elle pratiquera certains rites, elle maintiendra certaines institutions plus conformes à sa propre tradition et à son propre génie. Vinet lui-même ne l'a-t-il pas dit ? « Le protestantisme n'est qu'un point de départ ; ma religion est au delà. Je pourrais, comme protestant, avoir des opinions catholiques, et qui sait si je n'en ai pas ? Ce que je repousse absolument, c'est l'autorité. » La réforme catholique ne repousse pas l'autorité, qui est légitime et nécessaire — et Vinet ne pensait pas autrement — elle repousse l'abus de l'autorité, quand on la transforme en infaillibilité : l'infaillibilité des conciles comme celle des papes, l'infaillibilité de la Bible littéralement inspirée comme celle de l'Eglise juridiquement constituée. Un jour, catholiques et protestants, également émancipés du joug de la lettre qui tue, se réuniront aux pieds du seul Infaillible, et, selon la parole du vieux prophète hébreu, « l'orgueil des hommes sera humilié, toutes les idoles disparaîtront, et Jéhovah s'élèvera seul en ce jour-là ! » (1)

L'objet propre du conflit entre Servet et Calvin, c'était la divinité de Jésus.

Il y a dans ce monde, en dehors du christianisme, trois grandes religions monothéistes : le judaïsme, l'islamisme et le spiritualisme, j'entends le spiritualisme complet et sérieux, bien différent du déisme, puisqu'il s'achève dans l'adoration de Dieu et le repentir du péché. Ces religions posent en face l'un de l'autre les deux termes de la pensée et de l'action, Dieu et l'homme. Seul, le christianisme trace entre eux ce trait d'union sublime, qui est le Messie, tout à la fois Fils de l'homme et Fils

(1) Isaïe II, 17.

de Dieu. Dieu en l'homme et l'homme en Dieu, et ces deux restant éternellement distincts, tout en étant éternellement unis : telle est la merveille dont Jésus lui-même s'est écrié dans une heure d'enthousiasme : « En cela consiste la vie éternelle, de te connaître, Toi, le seul Dieu véritable, et celui que tu as envoyé, comme ton Messie, Jésus ! » (1)

Telle est la vérité fondamentale, et, en un sens, unique, de notre religion, et c'est pourquoi le jour où l'apôtre Pierre la confessa à Jésus, devant ses frères hésitants, avant que Jésus l'eût enseignée lui-même, il lui fut répondu : « Et toi, tu es la pierre sur laquelle je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

Par cela seul qu'elles sont chrétiennes, les Eglises qui n'ont pas de confessions de foi fabriquées par les hommes, ou plutôt par les clercs, ont celle-là qui, au dire de Jésus, est d'origine divine : « Ce ne sont pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais c'est mon Père qui est dans les cieux. »

Je félicite, pour ma part, les Eglises nationales de Suisse d'être de ce nombre, comme l'Eglise réformée de France. L'esprit de l'infidélité peut pénétrer dans de telles Eglises, mais il n'y saurait prévaloir, et parce qu'elles sont bâties sur le roc de la vérité et de la sincérité, elles mériteront de servir elles-mêmes d'assises aux constructions plus parfaites de l'avenir.

Mais en quoi consiste cette qualité de Fils de Dieu, que la chrétienté tout entière proclame en Jésus-Christ? Question redoutable qui a divisé cette même chrétienté dès son origine, en Orient comme en Occident, et qu'il convenait peut-être de résoudre par le silence qui adore plutôt que par la parole qui discute et surtout qui dispute. En tout cas, une telle question appartient à l'Ecole plus qu'à l'Eglise, et il ne faut pas plus confondre le domaine de l'Eglise avec celui de l'Ecole qu'avec celui de l'Etat. La nature spéciale de la filiation de Jésus à l'égard de Dieu relève des spéculations de la théologie plus que des affirmations de la foi, et elle est susceptible de réponses diverses, dans le sens d'un progrès comme d'un recul, chez les maîtres de la science chrétienne.

La vie de Servet s'est jouée sur deux formules, qui ne différaient que par la position d'un mot, l'adjectif « éternel » :

(1) Jean, xvii, 3.

« Jésus, Fils éternel de Dieu » ou « Jésus, Fils du Dieu éternel ». Farel, qui l'assistait à l'heure de son supplice, lui recommandait la première comme la condition de sa délivrance ou tout au moins de l'adoucissement de sa peine : « Je ne peux, répliquait le martyr, mais je dirai volontiers : Jésus, Fils du Dieu éternel, aie pitié de moi ! » On assure que ce fut sa dernière prière. En tout cas, une semblable réponse est la preuve absolue de sa piété comme de sa sincérité.

Les deux formules sont vraies. Si l'on considère dans le Fils de Marie la plénitude de la divinité habitant corporellement en lui — ce sont les expressions de l'apôtre Paul — en tant qu'elle peut habiter sur notre planète, dans une chair humaine ; si l'on s'arrête au poids glorieux des choses éternelles qui pesaient sur cet homme, sur cet enfant, dès avant sa naissance, pendant le long cours de son existence prophétique (1) ; si l'on se souvient que pour d'autres, moins grands que lui, il a été dit : « Vous êtes des dieux et les fils du Très-Haut », et que de tous il sera vrai, un jour, quand la perfection sera venue, que « Dieu sera tout en tous » ; alors, on est tenté de s'écrier comme Thomas dans la vision du ressuscité : « Mon Seigneur et mon Dieu ! »

Toutefois, quand on réfléchit à ce premier devoir de l'homme raisonnable de n'adorer qu'un seul Dieu, au caractère incommunicable de ce grand nom que les anciens Israélites n'osaient prononcer et que les premiers Chrétiens n'attribuaient qu'au Père, quand on se rappelle les menaces terribles que les prophètes ont prononcées contre l'idolâtrie sous toutes ses formes, on s'arrête à la seconde formule, à celle dont Servet, qui avait employé la première dans ses écrits (2), a voulu se servir uniquement et exclusivement, à l'instant de la mort : « Jésus, Fils du Dieu éternel, aie pitié de moi ! »

Ce fut du reste la formule de Jésus comme celle de la plus ancienne Eglise. Jusqu'au troisième siècle, les chrétiens, au témoignage contemporain d'Origène, n'adressaient leurs prières

(1) « Un enfant nous est né, un fils nous est donné, et la domination reposera sur son épaule : on l'appellera Admirable, Conseiller, Dieu puissant, Père éternel, Prince de la paix. » (Isaïe IX, 5.)

(2) « Dans le Christ seul est la vérité, l'éternité ; en lui seul est la plénitude et notre salut tout entier. Que lui seul soit toujours le Dieu béni au-dessus de toutes choses. Amen ! »

qu'au Père par Jésus, leur pontife et leur médiateur. Et Jésus, qui s'était dit Fils de Dieu, ne s'était jamais dit Dieu lui-même. Il avait même dit le contraire : « Pourquoi m'appelles-tu bon ? Nul n'est bon, si ce n'est Dieu tout seul... Mon Père est votre Père, mon Dieu est votre Dieu... Le Père est en moi, mais il est plus grand que moi. » En vérité, Messieurs, il ne saurait y avoir deux Dieux, l'un plus grand et l'autre plus petit !

La chrétienté presque entière, là du moins où elle est libre de parler et d'agir selon sa culture et selon sa conscience, a donné raison à Servet contre Calvin. Et, pour ne parler que de Genève, où il fut brûlé avec son livre au flanc, j'ose affirmer que, parmi les pasteurs qui montent chaque dimanche dans la chaire de Saint-Pierre pour y prêcher le Christ, il s'en trouverait bien peu, s'il s'en trouvait un seul, qui voulût enseigner l'entière égalité du Fils avec le Père, et cette doctrine des trois Dieux distincts et même opposés, caricature de la Trinité véritable, où le second Dieu, pour fléchir le premier, se métamorphose en homme et se fait clouer au gibet.

Un tel état de choses est la plus belle réparation qui pût être faite à la mémoire du martyr de 1553. La foi de Calvin est demeurée la foi de son Eglise, mais, sur bien des points, la théologie qu'il avait héritée du passé, a fait place à celle que Servet entrevoyait dans l'avenir.

Calvin, qui était un intellectuel, comme on dit aujourd'hui, mais qui ne l'était pas plus que saint Thomas d'Aquin ou saint Augustin, se tenait invariablement aux formules de la théologie traditionnelle. Servet, qui était un enthousiaste, mais qui ne l'était pas plus que beaucoup des grands mystiques catholiques, procédait par prières et par visions. Comme l'archange biblique dont il portait le nom, il se croyait appelé, disait-il, à vaincre le dragon et à glorifier Dieu par le Christ : « Qui est comme Dieu ? » — C'est le sens du mot Michaël, en hébreu.

Quelles que fussent ses erreurs — et je ne voudrais pas me faire l'apologiste de toutes ses doctrines, souvent excentriques, et, ce qui est plus grave, teintées d'un panthéisme qu'il répudiait cependant, et très sincèrement, je le crois — quelles que fussent ses erreurs, Servet n'en était pas moins le représentant authentique de la méthode protestante, et, en même temps, le théologien de l'avenir.

Calvin était l'homme de son siècle, Servet était celui des siècles à venir. Pour Calvin comme pour Luther, la réformation était faite : elle avait consisté dans une révision profonde des dogmes, du culte et du gouvernement de l'Eglise ; elle avait abouti à la constitution d'un catholicisme de seconde main, immuable comme le premier. Pour Servet, la réformation était encore à faire. Quand ses juges lui demandent ce qu'il entend en affirmant « que la vérité commence à se déclarer et s'achèvera peu à peu », il répond hardiment « qu'elle a commencé à être déclarée du temps de Luther, et a suivi jusqu'ici, et qu'il pense qu'elle se déclarera encore plus outre en des choses qu'il entend n'être encore bien déclarées (1) ».

C'est exactement la même pensée, ce sont presque les mêmes paroles que nous lisons dans Vinet, et qui font la gloire du protestantisme contemporain : « Le principe de la réformation est en permanence dans l'Eglise. Quelle que soit l'importance de l'événement du XVI^e^ siècle, *la réforme est encore une chose à faire*, une chose qui se refera perpétuellement, à laquelle Luther et Calvin n'ont fait que *préparer un terrain plus uni.* »

Ce n'est pas que la Bible ne fût le livre de Servet, mais au lieu d'y renfermer la pensée humaine comme dans un cachot d'airain, il y pratiquait de larges et lumineuses ouvertures sur les autres religions et les autres philosophies. Il avouait avoir appris « des vérités pieuses à l'école des Juifs, *hebraïca veritas* » ; il en avait reçu à l'école des païens, Platon, Zoroastre, le Trismégiste, ce Trismégiste dont moi-même j'ai contemplé et vénéré l'image dans la cathédrale de Sienne, où il est représenté offrant à Moïse les livres de l'Egypte (2). Servet ne recule même pas devant Mahomet, et malgré les violents préjugés de ses contemporains, il affirme s'être instruit en lisant le Coran, « parce qu'en un méchant livre, on peut bien prendre de bonnes choses », et il reconnaît avoir cité ce livre « pour la plus grande

(1) Actes du procès.

(2) La cathédrale de Sienne est placée sous l'invocation de la Vierge Marie et porte cette inscription : *Castissimum Virginis templum caste memento ingredi.* — Dans la mosaïque en question, Moïse tient à la main une déclaration fort belle, si on l'interprète dans un sens meilleur que celui d'un polythéisme chrétien : *Deus, omnium creator, secum Deum fecit visibilem et hunc fecit primum et solum quo oblectatus est et valde amavit proprium Filium qui appellatur sanctum Verbum.*

gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ, parce que le dit Coran en dit tout plein de bien ».

C'était déjà la science des religions comparées, celle qui, avec la nouvelle exégèse, élève, élargit et transforme la pensée religieuse dans toutes les Eglises.

Servet établit, au grand scandale de ses adversaires, cette vérité admise aujourd'hui par tous les exégètes, que la prophétie, dans son sens littéral, ne s'applique qu'aux événements de l'histoire d'Israël, et que si elle a rapport à la personne de Jésus, c'est parce qu'Israël lui-même a sa raison d'être dans son Messie.

Pendant des heures d'étude, qui furent en même temps des heures de prière et presque d'extase — Servet nous l'affirme avec un enthousiasme communicatif — il lut la Bible, les yeux fixés sur le but de l'Ecriture, qui est le Christ, *Scripturæ scopus est Christus ;* il frappa sans relâche, *sine missione pulsando*, aux portes du Royaume avec la clef du ciel, qui est aussi le Christ, *clavis est Christus*. Puis il mit par écrit les pensées ou plutôt les visions qu'il avait eues, et dont la divulgation devait lui coûter la vie. « Et quand même, ajoute-t-il, quand même, pieux lecteur, tu ne pourrais pas toujours saisir de telles visions ni comprendre le mode de génération de Jésus et la plénitude de sa divinité : crois seulement que Jésus est le Messie qui est né de Dieu pour être ton Sauveur. C'est cela uniquement que tu dois croire pour vivre dans le Christ (1). »

Et c'est un tel homme que les calvinistes de Genève ont brûlé ! C'est comme si les calvinistes de Boston avaient brûlé Channing !

II

Michel Servet eût-il été le plus pervers et le plus dangereux des hérétiques, les représentants de l'Eglise et de l'Etat de Genève n'avaient pas le droit de le frapper de la peine de mort, ni même d'une peine juridique quelconque.

Je viens de dire qu'un hérétique peut être dangereux en même temps que pervers. C'est qu'en effet je ne suis pas de

(1) Pour ce qui regarde la discussion scientifique sur la personne du Verbe, on fera sagement, d'après Servet, de s'en abstenir et de diriger toutes ses recherches sur la personne historique de Jésus-Christ. Le Christ historique est pour lui le seul évangéliste, *unicus evangelista*.

ceux qui supposent l'ordre intellectuel indépendant de l'ordre moral et de l'ordre social : dans l'ordre moral, les bonnes ou mauvaises dispositions de la volonté peuvent avoir une grande influence sur les doctrines où s'arrête le penseur ; dans l'ordre social, ces doctrines, une fois rendues publiques, ont, si elles sont d'un certain caractère, des résultats désastreux. Mais si l'ordre intellectuel est plus ou moins lié dans ses principes et dans ses conséquences à l'ordre moral et à l'ordre social, il demeure, dans les pays de culture scientifique et libérale, étranger à l'ordre juridique. Les écrivains et les orateurs réfuteront l'erreur, les pères de famille et les instituteurs l'éloigneront, dans une certaine mesure, de l'éducation de la jeunesse. Les magistrats ne la châtieront pas. Ils en laisseront le châtiment, quand cette erreur mérite un châtiment, aux lois secrètes et infaillibles qui gouvernent le monde moral et que Dieu, seul arbitre des consciences, a établies. « Ne vous vengez point vous-mêmes, mais laissez agir la colère, car il est écrit : A moi la vengeance, à moi la rétribution, dit le Seigneur..... Ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais vainquez le mal par le bien (1). »

Calvin voulut venger la cause de Dieu telle qu'il la comprenait ; il donna cours à sa propre colère, et s'efforça de vaincre ce qu'il croyait le mal par ce qu'il croyait le bien.

Mais fût-ce de sa part un crime ou une erreur? Autant qu'il m'appartient de juger les consciences, j'ose dire que le grand réformateur n'obéit point à des motifs personnels de vengeance ou d'ambition, comme on l'en a trop légèrement accusé, mais qu'il se crut le devoir de poursuivre l'extermination de celui qu'il nommait le blasphémateur.

Là était l'erreur, l'horrible et formidable erreur, mais ce n'était pas celle de Calvin, ni celle de Genève, ni celle du protestantisme : c'était l'erreur du siècle, et même de tous les siè-

(1) Romains XII, 19-21. Comparez le passage de l'Ancien Testament : « L'Eternel a dit : Je leur cacherai ma face, je verrai quelle sera leur fin ; car c'est une race perverse, ce sont des enfants infidèles..... Leurs raisins sont des raisins empoisonnés, leurs grappes sont des grappes amères ; leur vin, c'est le venin des serpents, le cruel poison des aspics. Cela n'est-il pas caché près de moi, scellé dans mes trésors ? A moi la vengeance et la rétribution, quand leur pied chancellera ! Car le jour de leur malheur est proche, et ce qui les attend ne tardera pas. » (Deutéronome, XXXII.) Les deux Testaments s'accordent, dans leurs plus beaux passages, à réserver à Dieu, auteur et consommateur de la loi morale, le châtiment des violations de cette loi.

cles. L'Eglise protestante n'avait pas conscience du fruit à venir qu'elle portait dans son sein et qu'elle avait conçu d'un plus grand qu'elle, l'Esprit de l'Evangile. Elle avait hérité, dans le présent, l'esprit d'intolérance et de persécution de l'Eglise romaine, qui fut sa mère, pour le mal comme pour le bien, et dont, sous ce rapport comme sous tant d'autres, elle n'avait pas su répudier les traditions. La réforme du XVI^e^ siècle, permettez-moi de le dire, a rompu avec des traditions qu'il fallait conserver, comme elle en a conservé d'autres avec lesquelles il fallait rompre.

Le bûcher de Champel fut allumé contre la volonté de Calvin, qui voulait y substituer le glaive, il le fut par l'ordre du Sénat de Genève, et avec l'approbation des magistrats et des pasteurs de la Suisse protestante, qui craignaient que la Réforme fût calomniée par les catholiques si elle ne sévissait pas. La répression de l'erreur par la force était la doctrine et la pratique de l'Eglise depuis Constantin. Ce dernier avait exilé les évêques ariens et condamné au feu les écrits d'Arius, avec peine de mort pour ceux qui les conserveraient (1). Les codes de Théodose et de Justinien prononçaient cette même peine de mort contre l'hérésie, et cette jurisprudence était tellement entrée dans les idées et dans les mœurs, qu'en plein XVIII^e^ siècle un homme comme Montesquieu écrivait : « Je n'ai point dit qu'il ne fallait point punir l'hérésie, je dis qu'il faut être très circonspect à la punir (2). »

Les protestants ont brûlé Servet comme les catholiques ont brûlé Jean Huss, Jérôme de Prague, Jérôme Savonarole, Jeanne d'Arc, Giordano Bruno, et tant d'autres. Le bûcher de Servet fut un autodafé comme les bûchers de l'Inquisition, avec cette différence que les autodafés des protestants ont été rares et ceux des catholiques innombrables, et que les premiers sont flétris depuis longtemps par tous les fils de la Réforme, tandis que les derniers trouvent encore des apologistes éloquents et écoutés, comme Joseph de Maistre et Louis Veuillot. Les théologiens les plus modérés, distinguant entre ce qu'ils appellent la thèse doctrinale et l'hypothèse des faits, et fidèles en cela à l'enseignement des papes, soutiennent toujours que la répres-

(1) Voir sa lettre rapportée dans l'*Histoire ecclésiastique* de Socrate, l. I, ch. IX.

(2) *Esprit des Lois*, livre XII, ch. V.

sion de l'hérésie par le bras séculier est pour l'Eglise un droit, dont elle a le devoir d'user dès qu'elle en a le pouvoir.

Mais que parlé-je de faits depuis longtemps passés ou d'hypothèses peu réalisables, quand nous avons sous les yeux les explosions si fréquentes d'un fanatisme qui couve dans tant de cœurs ! Ne lisions-nous pas tout récemment encore dans les journaux que dans une république de l'Amérique du Sud, en Bolivie, un archevêque catholique a réclamé la peine de mort contre un évangéliste protestant pour l'unique crime d'avoir prêché l'Evangile selon sa conscience (1) ? Les antisémites ne poussent-ils pas publiquement, à Paris comme à Alger, ce cri sauvage : « Mort aux Juifs » ? Et, dans ces dernières années, les catholiques français, à part quelques exceptions honorables, n'ont-ils pas fait cause commune avec la meute féroce acharnée contre un officier faussement accusé de trahison parce qu'il était juif ?

Il y a des causes qui semblaient gagnées au profit de la civilisation et de l'Evangile, et qui, dans plus d'une contrée de l'Europe, sont menacées de reculs effrayants. Nous pouvons retourner au moyen âge, mais à un moyen âge sans grandeur et sans avenir, à un moyen âge hypocrite et taré.

Espérons néanmoins en des temps meilleurs. Espérons même qu'un jour, dans toute l'étendue de la société chrétienne, la peine de mort aura disparu. Non pas que le meurtrier, à moins qu'il soit un fou, ne relève de la réprobation universelle, mais la justice d'en haut se réserve la vie de l'homicide, en le marquant d'un signe, et du premier de tous il a été dit :

Ne touchez pas Caïn, il appartient à Dieu ! (2)

Les plus profonds penseurs l'ont reconnu, la société n'a pas le droit de se venger, pas même celui de punir : elle a seulement le devoir de se défendre et de se préserver.

On l'a compris à Genève, et les magistrats qui avaient allumé le bûcher de Servet ont trouvé des héritiers qui ont brisé le glaive du bourreau pour ne laisser subsister qu'un seul instrument de la force au service de la justice, l'épée, respectable et nécessaire celle-là, du soldat-citoyen !

(1) *Semaine religieuse de Genève*, du 21 février 1903.

(2) Victor Hugo. — Allusion à cette parole de la Genèse : « L'Eternel lui dit : Si quelqu'un tuait Caïn, Caïn serait vengé sept fois. »

Soyons justes, Messieurs, envers le catholicisme. Pour moi, je n'y ai pas de peine, car je l'ai toujours respecté et aimé, malgré ses erreurs et ses fautes, malgré les crimes même de plusieurs de ceux qui l'ont représenté. Le meurtre au nom de Dieu ne fut pas une innovation de l'Eglise catholique : elle-même l'avait héritée de l'antique Hébraïsme. La terreur religieuse a commencé au pied du Sinaï, quand Moïse, après avoir brisé les tables de la Loi, fondit au feu le veau d'or et mêlant la poudre de l'idole à l'eau du désert, la fit boire à ses adorateurs. Puis, s'adressant non au bras séculier, mais au bras sacerdotal, et confondant d'emblée les deux puissances et les deux vengeances en une seule : « A moi ceux qui sont pour Jéhovah ! s'écrie-t-il ; prenez votre épée, traversez et parcourez le camp d'une porte à l'autre, et que chacun tue son frère, son ami, son parent ! » (1)

C'est ce zèle farouche, qui fut célébré plus tard dans la bénédiction de la tribu cléricale : « Lévi dit à son père et à sa mère : Je ne sais qui vous êtes ! à ses frères et à ses enfants : Je ne vous connais point !... Bénis sa force, ô Eternel ! Agrée l'œuvre de ses mains. Brise les reins de ses adversaires et que ses ennemis ne se relèvent plus ! » (2)

Toute l'histoire d'Israël est faite de ce tissu sanglant. Leur premier roi, Saül, est réprouvé par leur premier prophète, Samuel, parce qu'il a écouté la voix de l'humanité en faisant grâce à un roi vaincu, que l'homme de Dieu met en pièces sans pitié devant l'Eternel (3). Plus tard, Jéhu, le soldat félon, le protégé d'Elie et d'Elisée, prend dans ses mains rougies du meurtre de ses maîtres, princes d'une dynastie infidèle au vrai culte, les mains du pieux Jonadab et l'entraînant à sa suite : « Viens avec moi, lui dit-il, et tu verras mon zèle pour Jéhovah ! » (4)

Peut-être de telles horreurs ont-elles servi à conserver à leurs grandes destinées religieuses et sociales des tribus grossières et presque sauvages, qui possédaient sans en avoir conscience le germe de l'avenir. En tout cas, je n'en fais pas remonter la responsabilité au Dieu de l'Ancien Testament qui, pour moi, est le même que celui du Nouveau, mais qui ne se

(1) Exode, XXXII.
(2) Deutéronome, XXXIII.
(3) I Samuel, XV.
(4) II Rois, X.

révélait qu'imparfaitement et progressivement à ses adorateurs et même à ses prophètes.

Le monothéisme est la plus pure des religions de cette terre, disons mieux, c'est la seule vraie. Mais par cela même, c'est la plus intolérante, chez les sectateurs de Jésus comme chez ceux de Moïse et de Mahomet ; non pas sans doute que la vérité soit par elle-même intolérante, mais elle le devient par le fait des hommes qui la professent et la propagent. Ils ont le zèle de Dieu, dit saint Paul, mais ils ne l'ont pas selon la science. Ils ne l'ont pas surtout selon la charité. Au zèle de la vérité religieuse, ils ne savent pas joindre le respect de la souveraineté que Dieu s'est réservée sur les consciences et le respect de la liberté qu'il a laissée à l'homme, même dans les pires abus qui peuvent en être faits. Dans leur religion poussée au fanatisme, ils méconnaissent à la fois les droits de la piété véritable, ceux de la charité et ceux de la justice.

Certes, l'esprit de l'Evangile est tout autre ; il a réprouvé en Occident l'emploi de la force, comme le bouddhisme l'a fait en Orient, avec cette grande différence toutefois que le bouddhisme accepte et encourage l'idolâtrie, tandis que le véritable christianisme la proscrit.

Entre les religions monothéistes, le christianisme primitif constitue une divine exception à l'égard des sentiments d'intolérance et de férocité naturels au cœur de l'homme, même quand il est religieux, ou, pour parler selon l'histoire, dans la mesure même où il est religieux. Ils étaient religieux, sincèrement et ardemment religieux, quoique non pas selon l'esprit de Jésus, ces grands théocrates d'Israël et de la catholicité, Ximénès et Torquemada, comme Samuel et Josias, et je crois les voir quelquefois, après des journées de meurtres sacrés, s'endormant sur leur couche solitaire, en redisant les mots sauvages d'un psalmiste : « Les louanges de Dieu sont dans notre bouche, le glaive à deux tranchants est entre nos mains. Nous avons été choisis pour exercer la vengeance sur les nations, pour lier leurs rois avec des chaînes et leurs grands avec des ceps de fer, pour exécuter contre eux tous le jugement qui est écrit ! C'est la gloire que Dieu a réservée à ses saints ! » (1)

A ceux de ses disciples qui lui demandent de faire descen-

(1) Ps. CXLIX.

dre, comme Elie, le feu du ciel sur ses ennemis, Jésus répond : « Vous ne savez de quel esprit vous êtes, le Fils de l'homme est venu, non pour perdre les hommes, mais pour les sauver. » (1) Mais les disciples ne le comprirent pas.

Reportez-vous au plus ancien des livres du Nouveau Testament, antérieur à l'Evangile écrit et si voisin de l'Evangile oral. Ecoutez les cris de carnage que l'Apocalypse fait entendre contre Rome, païenne, il est vrai, mais gardienne après tout du droit, de la science et de la civilisation. Jésus-Christ n'est plus le bon pasteur qui rapporte sur ses épaules la brebis fugitive, il a jeté au loin sa houlette et tient entre ses dents une épée aiguë. Son vêtement est teint d'un sang qui n'est plus le sien et il appelle les oiseaux de proie au repas affreux qu'il leur a préparé : « Venez, rassemblez-vous pour le grand festin de Dieu, afin de manger la chair des rois et des généraux, la chair des chevaux et des cavaliers, la chair de tous, libres et esclaves, petits et grands ! » (2)

Le 27 octobre 1553, par une de ces matinées d'automne qui sont si belles à Genève — je m'imagine du moins qu'il en était ainsi ce jour-là, en vertu d'un de ces contrastes que la nature bienveillante oppose à la méchanceté de l'homme — le cortège funèbre quittait l'hôtel de ville, où venait d'être lue la sentence, pour gagner le plateau de Champel, où elle allait être exécutée. Le condamné avait humblement demandé pardon à Calvin et à tous ceux qu'il avait pu offenser ; il avait prié Dieu de pardonner à ses accusateurs, mais il s'était refusé à nier ce qu'il regardait comme la vérité. Arrivé au lieu du supplice, il se recommanda à la religion du peuple et s'unit aux prières qui se firent pour lui. Croirait-on que Calvin le lui a reproché ? « Il priait comme dans une Eglise de Dieu, écrit-il après son supplice, en lui contestant la qualité de martyr ; je ne sais en quelle conscience il le pouvait faire, car il avait écrit qu'il n'y a ni Dieu, ni Eglise, ni chrétienté à Genève, parce qu'on y baptise les petits enfants. En quoi il montrait bien que ses opinions ne lui étaient rien. » (3) Calvin reproche au mourant son silence, comme il lui a reproché sa prière : « Il ne s'efforça

(1) Luc, IX, 55.
(2) Apocalypse, XIX.
(3) *Declaratio*, mémoire justificatif publié par Calvin en 1554.

pas de dire un seul mot pour justifier sa doctrine, mais demeura comme une souche de bois. Que veut dire cela? Il ne craignait point cependant qu'on lui coupât la langue, il n'était point bâillonné, on ne lui avait point défendu de dire ce que bon lui semblait. » L'auteur de l'*Institution chrétienne* oublie que le Christ s'est tu devant ses juges et devant ses bourreaux. Pour écrire de telles choses au lendemain d'une telle mort, il fallait que l'esprit du grand Calvin fût étrangement aveuglé par la plus terrible de toutes les passions, la passion théologique.

Servet cependant était sur son bûcher, attaché par des câbles de fer, portant sur la tête, comme une couronne de martyr, un cercle de feuillage enduit de soufre, avec son livre tant aimé, *la Restitution du Christianisme*, suspendu à son flanc; le livre était l'unique fruit de sa chaste et laborieuse vie, et l'homme se dressait avec le livre devant la mort et l'éternité.

Et pourtant, quand il vit luire la torche, il poussa un cri d'effroi et de pitié dans sa langue natale : *Misericordia!* C'était le cri de la nature, mais celui de l'âme ne fut pas moins éloquent. Je vous le redirai une fois encore, et je voudrais qu'il fût gravé sur le monument que nous allons élever à Servet : « Jésus, fils du Dieu éternel, aie pitié de moi! » Les théologiens de Genève y virent un blasphème !

Le ciel a entendu sa prière à l'instant même où elle fut prononcée, mais la terre a été sourde plus longtemps, et c'est aujourd'hui seulement, après trois siècles et demi, que les hommes s'accordent pour rendre justice au martyr de la conscience libre et du progrès religieux. L'heure de cette grande réparation a sonné, et Genève, la généreuse Genève, restée chrétienne et devenue libérale, proclame qu'il ne lui est pas possible d'élever à Jean Calvin le monument qu'elle lui doit à tant de titres, sans avoir auparavant élevé à Michel Servet cet autre monument que réclament, d'un commun accord, réconciliés qu'ils sont dans la clarté de la lumière et dans la pureté de l'amour d'en haut, celui qui ne regrette pas d'être mort et celui qui se repent d'avoir tué!

DOLE-DU-JURA. — IMP. GIRARDI ET AUDEBERT.

Revue chrétienne

50e Année (1903)

RECUEIL MENSUEL

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. Frank PUAUX.

La **Revue chrétienne**, publiée avec le concours des écrivains les plus connus du protestantisme de langue française, suit le mouvement des idées contemporaines, en donnant la première place à l'étude des questions religieuses dont l'importance ne cesse de grandir.

C'est dans un esprit de liberté qu'elle les aborde, reconnaissant et affirmant les droits de la science, mais se réclamant sans cesse de l'Evangile.

La **Revue chrétienne** paraît le 1er du mois, par livraison de 80 pages, gr. in-8°, formant à la fin de l'année deux volumes de près de 500 pages, imprimés sur beau papier. Le prix de l'abonnement à la *Revue* est de 10 fr. par an et de 6 fr. pour six mois, pour la France. Le prix pour l'Union postale est de 12 fr. 50 par an et de 7 fr. pour six mois.

On s'abonne dans les bureaux de poste ou par mandat de poste français ou international à l'ordre de la Direction de la **Revue chrétienne**, 11, avenue de l'Observatoire, VIe arr., Paris.

Les abonnements partent du 1er janvier ou du 1er juillet.

Un numéro spécimen est envoyé sur demande adressée à la Direction de la **Revue.**

12/11/52 UofO

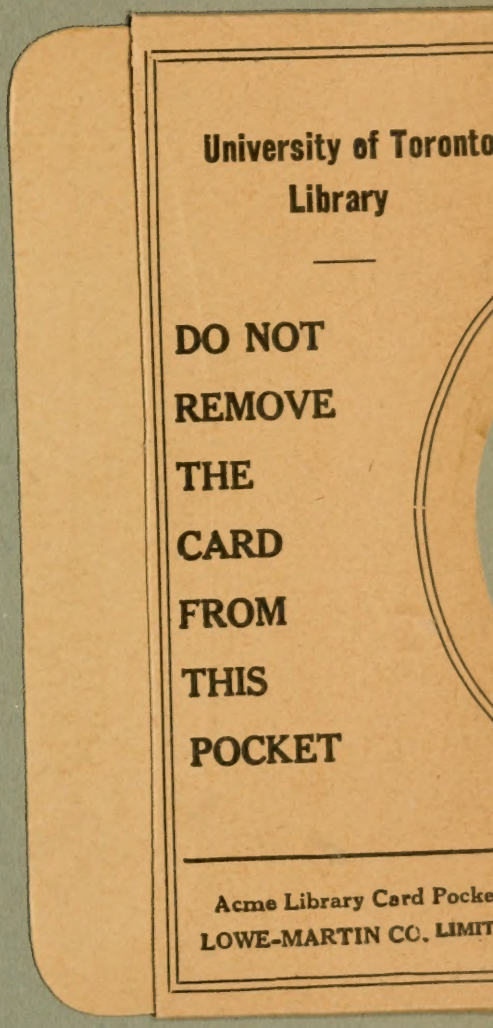
University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocke
LOWE-MARTIN CO. LIMIT